

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
657^{ème} RÉUNION
9 FEVRIER 2017
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.(DCLVII)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 657^{ème} réunion tenue le 9 février, a suivi une communication de la Commission sur la Force africaine en attente, sa Capacité de déploiement rapide (CDR-FAA) et la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC).

Le Conseil a pris note du rapport intérimaire de la Présidente de la Commission sur la Force africaine en attente, sa Capacité de déploiement rapide (CDR-FAA) et la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC).

Le Conseil a également pris note des déclarations faites par les Présidents en exercice et Représentants des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux (CER/MR), à savoir la Force en attente de l'Afrique de l'Est(EASF), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économiques des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Capacité Régionale de l'Afrique du Nord (NARC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Le Conseil a décidé de tenir, dans les meilleurs délais possibles, une réunion avec les CER/MR, afin de prendre les décisions appropriées sur la voie à suivre. A cet égard, le Conseil a demandé à la Commission d'inviter les responsables des CER/MR à présenter, lors de cette réunion, des rapports détaillés sur l'état de la FAA-CDR dans leurs régions respectives. Le Conseil a également demandé à la Commission de soumettre un rapport complémentaire sur les relations entre la FAA et la CARIC.

Le Conseil a convenu de rester saisi de la question.